



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, en vertu de l'article 145.1 du *Code municipal* :

QUE l'endroit de la tenue des séances du conseil municipal est modifié pour que celles-ci se tiennent en présentiel, à l'église de Saint-Ambroise-de-Kildare, située au 782, rue Principale, considérant que cet endroit permet la distanciation recommandée par la santé publique;

QUE la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 5 juillet 2021, à 19 h 30, se tiendra à l'église de Saint-Ambroise-de-Kildare.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 29^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2021.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 29^e jour du mois de juin 2021, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^e jour du mois de juin 2021.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier